



## Janvier 2024 – Extrait des décisions du Conseil municipal

Décisions de l'exécutif susceptibles de vous intéresser, étant précisé que seule la notification officielle fait foi :

- Lors de la séance du 24 janvier 2024, le Conseil municipal, dans le cadre des travaux d'équipements du plan de quartier des Perris, a adjugé le mandat complémentaire pour les phases exécution du projet d'équipement à l'association de bureaux Moret et associés SA, Tissières SA géologues et Pra ingénieurs conseils SA.
- Lors de la séance du 24 janvier 2024, le Conseil municipal a approuvé le contrat avec CarPostal SA pour la desserte sur la ligne 12.193 St-Maurice.
- Lors de la séance du 24 janvier 2024, le Conseil municipal a approuvé la directive sur l'exonération de l'impôt ecclésiastique.
- Lors de la séance du 24 janvier 2024, a approuvé l'inscription de la parcelle 1254 au chapitre de la Commune de Saint-Maurice suit à une dérélition.
- Lors de la séance du 24 janvier 2024, le Conseil municipal, a
  - signifié le terme d'autorisation d'exploiter l'établissement le « Bateau Rouge » à Mme Mélissa Udry au 31 décembre 2023
  - mandaté la section Travaux publics et espaces verts pour évacuer le matériel actuellement entreposé sur la devanture de l'établissement « Le Bateau Rouge »
- Lors de la séance du 24 janvier 2024, le Conseil municipal, a validé, concernant la vieille ville et l'utilisation du domaine public pour les terrasses, les deux projets de directives à présenter aux habitants et tenanciers de la Grand-Rue lors d'une séance d'information le lundi 26 février 2024.
- Lors de la séance du 24 janvier 2024, le Conseil municipal a approuvé l'engagement de Mme Emy Beytrison et de M. Elvis Ahmeti en tant qu'apprenti.es employé.es de commerce pour le cursus 2024-2027.
- Lors de la séance du 24 janvier 2024, le Conseil municipal a décidé d'engager M. Ivan Parra à la fonction de chef du service Infrastructures & énergies.
- Lors de la séance du 24 janvier 2024, le Conseil municipal a :
  - pris acte de la démission de Mme Janique Zullo de la fonction de Conseillère générale ;
  - pris acte du renoncement de la première vient-ensuite de la liste Parti socialiste et gauche citoyenne, Mme Véronique Acanfora ;
  - a déclaré Mme Martine Rouiller élue au Conseil général dès le 25 janvier 2024 pour la fin de la période 2021-2024.
- Lors de la séance du 24 janvier 2024, le Conseil municipal, dans le cadre du plan de continuité des activités - pénurie énergie, a nommé Fabien Lafarge comme chargé de coordination pour la commune.

- Lors de la séance du 24 janvier 2024, le Conseil municipal, dans le cadre du projet de Parc naturel régional de la vallée du Trient, de l'Arpille à la Cime de l'Est, a
  - recommandé au Conseil général d'approuver le contrat de Parc 2025-2035 entre la Commune et l'association du Parc naturel régional de la vallée du Trient, de l'Arpille à la Cime de l'Est ;
  - recommandé au Conseil général de soumettre cette question au référendum obligatoire, ceci par souci d'équité avec la population des autres communes partenaires qui, en l'absence de législatif, sera appelé à se prononcer au suffrage populaire
  - approuvé le message au Conseil général.
- Lors de la séance du 24 janvier 2024, le Conseil municipal, dans le cadre des subventions allouées pour les actions de réduction des besoins énergétiques et de promotion de la biodiversité, a :
  - décidé de renoncer au mandat de conseil en énergie confié au CREM au vu du peu de demandes en 2023;
  - décidé de l'ajout, dans l'annexe de la directive, de la mention que les bâtiments pouvant bénéficier d'une subvention CECB+ doivent avoir été construits il y a plus de 20 ans ;
- Lors de la séance du 24 janvier 2024, le Conseil municipal, dans le cadre des aménagements du plan du quartier « Les Perris », a adjugé les travaux d'appareillage à l'entreprise Coutaz SA.
- Lors de la séance du 24 janvier 2024, le Conseil municipal a octroyé le droit de cité à sept citoyens.
- Lors de la séance du 24 janvier 2024, le Conseil municipal, dans le cadre du Carnaval 2024, confirmé sa subvention et a délivré les autorisations demandées.

Etabli et publié le 29 janvier 2024.